

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non

| |
|---|
| DENOMINATION DU FONDS : ACA FRANCE Code ISIN : Part R – FR0013143773 Dénomination de la société de gestion : ACA - Asset management Company & Associés |
|---|

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles

De classification « actions françaises », le fonds qui a pour objectif de gérer de façon discrétionnaire un portefeuille, est investi en actions françaises, en vue de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice CAC® All-Tradable (en cours de clôture et dividendes nets réinvestis) sur un horizon d'investissement de 5 ans. La stratégie d'investissement vise à constituer un portefeuille diversifié composé de valeurs françaises (30 lignes au minimum) et susceptible de s'émanciper significativement de son indice de référence.

Le Fonds est en permanence investi au minimum à hauteur de 75 % de son actif net en actions françaises et autres titres assimilés éligibles au PEA.

La construction du portefeuille s'appuie sur une analyse « bottom up » basée notamment sur les critères suivants : les perspectives de développement du chiffre d'affaires (potentiel des marchés, position concurrentielle, opportunités de croissance externe, sensibilité à la conjoncture...), la qualité des marges, la rentabilité des capitaux investis et des fonds propres, la capacité à autofinancer la croissance, la solidité du bilan, la qualité des dirigeants, etc. Une analyse « top down » concernant l'évolution de l'activité économique, des devises et des taux, détermine le profil des valeurs privilégiées. Des thèmes d'investissements transversaux amènent à mettre l'accent sur certaines valeurs, et des investissements opportunistes sont également envisageables en réaction à des aberrations de marché.

Le gérant intervient sur les actions de tous types de capitalisations boursières, y compris les petites et moyennes. La part des petites et moyennes capitalisations est au plus égale à 50% de l'actif net. Sont considérées par la société de gestion comme petites et moyennes capitalisations, les valeurs de l'indice CAC® All-Tradable hors celles de l'indice SBF 120. Sont autorisés, en couverture du risque actions exclusivement : (i) les interventions sur les instruments financiers à terme négociés sur un marché, dans la limite de 100 % de l'actif et (ii) les investissements en titres intégrant des dérivés dans la limite de 10 % de l'actif.

Les interventions sur instruments dérivés et titres intégrant des dérivés portent exclusivement sur des instruments financiers à terme simples.

Dans le cadre de la gestion de trésorerie du Fonds ou dans les périodes où le gérant anticipe une baisse du marché actions français, le gérant peut avoir recours à des obligations, des titres de créances, dépôts et instruments du marché monétaire de qualité de crédit « Investment Grade » (ex : notation au moins égale à BBB- chez S&P, Moody's ou Fitch) ou jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations émises par des agences de notation. L'investissement en produits de taux est limité à 25 % de l'actif.

Le portefeuille peut être investi en parts ou actions d'organismes de placement collectif français, OPCVM ou FIA accessibles aux OPCVM, de diverses classifications, dans la limite de 10 % de l'actif, que ce soit en complément des expositions action ou taux, ou au titre du placement des liquidités.

Le risque de change est en permanence limité à 10 % de l'actif.

Autres informations

Le FCP capitalise annuellement ses résultats.

La valeur liquidative est quotidienne, chaque jour de bourse en France. Les ordres de rachats sont centralisés chaque jour de bourse à Paris jusqu'à 12h00 et exécutés à cours inconnu sur la base de la valeur liquidative du jour.

Le FCP est éligible au PEA.

La durée de placement recommandée est de 5 ans minimum.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible Risque plus élevé

← Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé →

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

L'indicateur synthétique de risque est basé sur la volatilité historique simulée sur 5 ans. Le fonds est classé dans la catégorie 6 en raison de sa forte exposition discrétionnaire aux marchés d'actions dont le profil de rendement /risque est élevé. Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur : (i) risque de liquidité (les investissements en petites et moyennes capitalisations sont par nature négociés sur des marchés moins actifs que les grandes valeurs cotées) et (ii) impact des techniques telles que des produits dérivés (les stratégies sur instruments dérivés peuvent entraîner à la baisse, sur de courtes périodes, des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés).

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement | |
|---|--|
| Frais d'entrée | 2,00 % TTC (non acquis à l'OPCVM) |
| Frais de sortie | Néant |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. | |
| Frais prélevés par le fonds sur une année | |
| Frais courants* | 2,38 % TTC |
| Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances | |
| Commissions de performance | 0,00 prélevé au titre du dernier exercice. 20 % TTC de l'écart positif entre la performance du fonds et celle de son indice CAC® All-Tradable (dividendes nets réinvestis). En cas de performance négative du fonds la commission de surperformance ne sera prélevée que si la baisse est inférieure à 1,5% en valeur absolue |

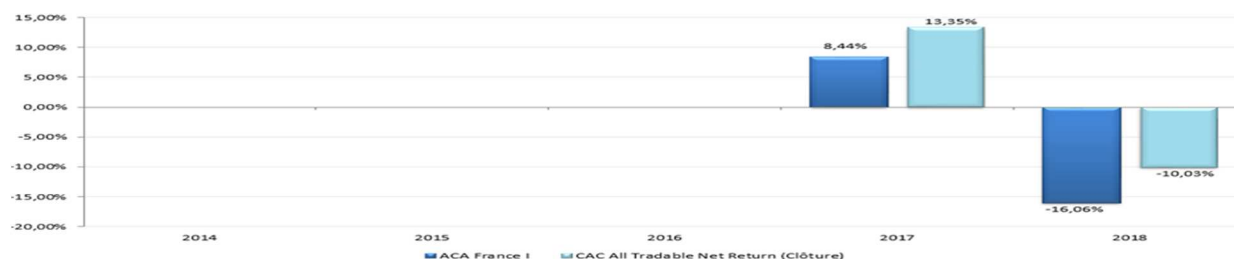
* Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2018. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.aca-gestion.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les performances de l'OPCVM et de l'indicateur de référence sont calculées dividendes réinvestis.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions. Les frais d'entrée et de sortie sont exclus du calcul.

Date de création du Fonds : 17/06/2016

La devise de référence est l'euro.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le dépositaire de l'OPCVM est la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM), sise 4 rue Frédéric-Guillaume RAIFFEISEN, 67000 STRASBOURG.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles auprès ACA - Asset management Company & Associés, 243 Boulevard Saint Germain 75007 Paris.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité d'Alma Capital & Associés ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

L'OPCVM est agréé en France et réglementé par l'AMF.

ACA - Asset management Company & Associés est une société de gestion de droit français agréée en France par l'AMF (Autorité des marchés financiers). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 13/03/2019.